

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

éclamation : contact@mupras.com
rise en charge : pec@mupras.com
ésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

114803

Matricule : 8381 Société : ROYAL AIR MAROC

DR. TAWFIK JELLAL
OPHTHALMOLOGISTE
24, Rue Baghdad
Tél.: 05.22.20.94.31 - Casablanca



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/05/2022	05		250,00	DR. TAWFIK KELAL OPHTHALMOLOGISTE 24, Rue Bagdad Tél: 0522.20.94.31 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LA VIE 32, Rue 022 27 94 56 Casablanca	05/05/2022	52,90

Barcode: 992039536

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

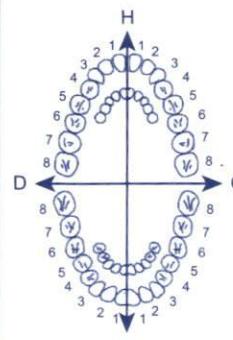
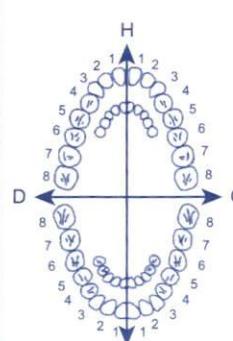
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
UNETTE LA VIE Mohamed ROKNEDDINE Opticien Optométriste Souk Kouta Bloc (EF) N°115 - Casablanca Tél: 05 22 80 02 81	05/05/2022					3100,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412	21433552	
	D	00000000	00000000	
	G	00000000	00000000	
	B	35533411	11433553	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L

Docteur Tawfik Jellal
Ophthalmologiste

Diplômé de la faculté de Médecine de Paris
 Ex Résident de l'Institut du glaucome de la
 Fondation de l'hôpital Saint-Joseph à Paris.
 Membre de l'Institut Européen du Glaucome
MALADIE ET CHIRURGIE DES YEUX

- * Angiographie
- * Laser * Lentilles de contact
- * Champ Visuel Automatisé



الدكتور توفيق جلال

خريج كلية الطب بباريس

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

تصوير الأوعية - علاج بالليزر

المجال البصري الآلي

العدسات اللاصقة

Agrée pour permis de conduire

Casablanca Le : 05/05/2022

نظارات الحياة
 LUNETTES LA VIE
 Mohamed ROKNEDDINE
 Opticien Optométriste
 Souk Korea Bloc (EF) N°115 - Casablanca
 Tél: 05 22 80 02 81

Mr Mohamed El Bazzazoui

Vue + mmulte, Vue progressif - Anti reflets - protect UV

VL 05 (-1,00 à 160°)

09 - 3,00 (-1,50 = 15°)

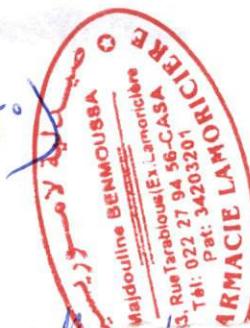
Vp add + 2,75

1,5

€ 2.90

Deux à 2 yeux

DR. TAWFIK JELLAL
 OPHTHALMOLOGISTE
 24, Rue Baghdad
 Tel.: 05 22 20 94 31 Casablanca



Steripharma
 PPV: 57,90 dh

A utiliser avant : / lot n°

07/2024

30/2098

24 Rue Baghdad (Angle Rue d'Agadir et Mustapha El Maâni) 1er étage

Tél: 05 22 20 94 31 - Urgence : 212(0)6 61 14 77 24 E-mail : tawfikjellal@hotmail.com

زاوية زنقة أكادير ومصطفى المعماني (الطابق الأول)- الدار البيضاء / الهاتف : 05.22.20.94.31



نظارات الحياة LUNETTES DE LA VIE

Bloc (EF) Souk Koria N° 116
Casablanca
Tél. : 0522 80 87 96 / 80 02 81
R.C. : 247708 - I.F. : 45519260
Patente : 36611440
ICE : 000885021000189

FACTURE

N° 004195

سوق القرية بلوك اف رقم 116
البيضاء

الهاتف : 0522 80 87 96 / 80 02 81
R.C. : 247708 - I.F. : 45519260
Patente : 36611440
ICE : 000885021000189

Casablanca, le : 11/05/2022

M EL BOUAFZAOUI Mohamed

Doit

Docteur TAWFIK Jellal

Nomenclature N° 432 433

OD : cyl sph	(-1,00 à +1,0)	1000,-
OG : cyl sph	(-3,00 à +1,0)	1400,-
VP OD : cyl sph	Adol. +2,75	
OG : cyl sph	Adol. +2,75	

Verres progressif organique AR

Montures : optique 600,-

Arrêté la présente Facture à la somme de :

Trois Mille loul 3100,-

نظارات الحياة
LUNETTES DE LA VIE
Mohamed ROKNEDDINE
Opticien Optométriste
Souk Koria Bloc (EF) N° 115 - Casablanca
Tél: 05 22 80 02 81

OG